

Impudeur des savetières

dans les farces françaises du XVe siècle

The Indecency of Cobblers' Wives

in the French 15th century farces

Dr Eve-Marie HALBA

Auteur correspondant, Lycée Robert Doisneau (France),

evemarie.halba@noos.fr

Date de soumission : 15.01.2022 – Date d'acceptation : 17.04.2022 – Date de publication : 03.05.2022

Résumé — Les farces françaises du XVe siècle sont caricaturales et les personnages stéréotypés. Ainsi, le savetier et sa femme incarnent les mal mariés. La savetière est affriolante, impudique et coquette ce qui désespère son mari avare, jaloux et parfois indifférent.

La savetière est un objet de désir dans les farces. Pudeur et impudeur attisent la sexualité des hommes qui gravitent autour d'elle. Tantôt, la savetière respecte les lois sacrées du mariage, ce qui attise la lubricité des concupiscent qui attentent à sa pudeur. Tantôt, elle demande à ses amants de remplacer un mari ne remplissant plus ses devoirs conjugaux. Pour le savetier, la pudeur n'est pas de même nature. Il tient à garder secrets ses problèmes conjugaux : sa femme le trompe car elle est insatisfaite. Il répond par la violence. Pourtant, il trouve impudent d'exposer au su et au vu des voisins son intimité. En revanche, l'impudeur est une composante essentielle du plaisir des amants de la savetière –le prêtre, obsédé sexuel, ou le patinier exhibitionniste.

La morale sexuelle médiévale, fondée sur la supériorité du « sexe fort » et la modestie du « sexe faible », est singulièrement mise à mal dans les farces qui font preuve d'une belle finesse. Ces pièces invitent à rire et à réfléchir sur les bases fragiles des codes patriarcaux

Mots-clés : *savetière, farce française, Moyen-Âge, sexualité, voyeurisme.*

Abstract — French 15th century farces are grotesque and their characters are stereotypical. In a number of them, the cobbler and his wife typically impersonate the ill-matched couple. The wife is a shameless and seductive coquette, which disheartens her husband, who is either jealous or indifferent.

The cobbler's wife is an object of desire in farces. Both modesty and shamelessness arouse the men around her. In some farces, she abides by the sacred laws of marriage thereby stirring the lubricity of those who attempt to get the better of her prudishness. In some others, she demands from her lovers that they replace her husband who no longer fills his marital duties. For the cobbler, modesty is of different nature. He indeed endeavors to keep his marital mishaps secret: his wife cheats on him because she is dissatisfied. His answer to it is violent behavior. Yet, he deems it impudent to expose his private life to his neighbors. Conversely, shamelessness is an integral part of the pleasure of his wife's lovers: the priest - a sex maniac, or the cordwainer, an exhibitionist.

Medieval sexual morality is based on the 'stronger' sex's superiority over the modesty of the "weaker sex", but it is noticeably challenged in those somehow subtle farces. They amuse the public and also offer them the opportunity to reflect over the fragility of patriarchal rules

Keywords: *Cobbler's Wife, French Farce, The Middle Ages, Sexuality, Voyeurism.*

Introduction

Les farces françaises du XV^e siècle¹ mettent en scène des stéréotypes : le moine lubrique, le mari jaloux, le galant roué, le commerçant râleur, le sergent battu. Les personnages sont des types humains présentés dans un cadre familial, conjugal ou professionnel. Dans cette galerie d'hommes et de femmes hauts en couleur, une place à part est accordée au savetier² et à la savetière³. Le métier est facile à mettre en scène⁴ et le couple souvent en proie aux problèmes conjugaux.

Le savetier est un modèle de mal marié⁵ : il est malheureux en ménage soit parce que son épouse le trompe effrontément soit parce qu'elle est acariâtre. La savetière, quant à elle, est une femme affriolante qui désespère des manques d'égard de son mari avare, jaloux ou indifférent. Les pièces usent et abusent de l'impudeur et de l'impudence des époux pour faire rire les spectateurs.

Nous étudierons le jeu des regards (voyeurisme, indiscretion, mensonge) et des paroles (badinage, révélation, insulte) en nous posant deux questions :

- Le comportement sexuel de la savetière est-il nécessairement impudique et la manière de traiter son mari forcément impudente ?
- Le savetier, donne-t-il toujours à la pudeur de son épouse la même importance et souffre-t-il de son impudeur ?

1. Visages contrastés de la savetière : pudeur et impudeur

La savetière se comporte différemment selon l'attitude de son mari. S'il est jaloux, l'impudeur de la savetière est manifeste : les amants de l'impudique entrent en scène. S'il ne l'est pas, la pudeur de la savetière est mise à rude épreuve : des impudents tentent de profiter de ses charmes sous les yeux du mari !

1.1. La savetière et ses amants

Le savetier exerce une profession qui l'oblige à laisser sa femme seule au foyer. En effet, au Moyen-Âge, ce réparateur de souliers revend aussi des chaussures d'occasion : il s'absente souvent pour les vendre à la criée dans les rues et sur les marchés. Le savetier connaît les risques encourus par ses absences répétées et recommande à

¹ Nous nous fondons sur les éditions de Gustave COHEN, *Recueil des farces inédites du XV^e siècle*, The Mediaeval Academy of America, Cambridge Massachusetts, 1949 et d'André TISSIER, *Recueil des farces françaises 1450-1550*, Paris, Droz, tomes 1 à 12 (1986 à 1998). Toutes les traductions sont les nôtres.

² Voir notre article « Les cris du savetier dans les farces françaises du XV^e siècle », in *Emotions in the heart of the city (14th-16th century)*, 2005, Tunhout (Brepols), p. 223-242.

³ Sur les épouses d'artisans, voir Claudia OPITZ, 1990 « Les femmes et le travail », in C. KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le Moyen-Âge*, Paris, Plon, p. 305-19. Nous appelons savetière celle qui a épousé un savetier.

⁴ Les accessoires dramaturgiques étaient limités, un étal et quelques outils suggéraient un métier. Voir TISSIER, *op. cit.*, t. I, p. 45-54.

⁵ *La savetière prodigieuse* de Federico GARCIA LORCA développe les problèmes caricaturaux de ce couple.

sa femme la sécurité du foyer⁶. Mais la belle n'en fait qu'à sa tête, des hommes pénètrent dans le logis dès que le mari a le dos tourné.

Le patinier est l'amant de la savetière dans *la Farce du Patinier* et *Celuy qui garde les patins*. Ce choix est intéressant car il exerce un métier complémentaire de celui du savetier. Il fabrique des patins⁷, ces chaussures à semelle épaisse en liège, cuir ou bois, considérées comme doublement extravagantes. En effet, la morale condamne les talons hauts qui génèrent la claudication ou l'immobilité, faisant ipso facto de ces coquettes des « femmes faciles ». La surélévation oblige à utiliser plus de tissu⁸, extravagance économique cette fois.

Par sa profession, le patinier rencontre beaucoup de femmes, notamment la savetière dont le mari tient l'échoppe voisine⁹. La connotation érotique de patiner¹⁰ permet de jouer avec les mots : il patine la savetière en lui « maniant bras et seins » tandis que le mari garde les patins en « tenant la chandelle ».

La savetière a pour autre amant un prêtre. L'anticléricalisme des farces prête toutes sortes de vices à l'ecclésiastique. *Du prestre qui fu mis au lardier*¹¹ croise deux péchés capitaux, la luxure et la gourmandise :

*Tous les deux, ils ne boudaient pas leur plaisir (soulas)
Ils mangeaient tous les meilleurs morceaux
Et ne se limitaient pas en vin puissant*¹²

La pièce ajoute à la distribution habituelle des personnages insolites, la fille des savetiers et le frère du moine, qui soulignent la culpabilité des pécheurs.

Les repas des amants sont si copieux que la fille du savetier s'en ouvre à son père. On mange mieux dès qu'il quitte la maison ! L'enfant aimerait goûter aux bons plats préparés :

*« — Faites porter ici de la bonne nourriture
Et ma mère faites des tartes et des pâtés ;
Quand la table est dressée, on me nourrit bien*

⁶ « Gardez bien l'hostel, ou l'estrille / Aurés. Je m'en rapporte à vous » Gardez bien la maison ou vous tâterez du bâton. Je compte sur vous, MARTIN DE CAMBRAI, v. 114-115.

⁷ Ils surélèvent les femmes par coquetterie, rarement pour éviter le contact d'un sol boueux. Patins à glace ou à roulettes conservent ce sens.

⁸ On comprend en quoi les patins sont par essence impudiques. Sur le regard moral de la société médiévale voir Diane OWEN HUGHES, 1990, « Les modes », in *Histoire des femmes en Occident. Le Moyen-Age*, édit. cit.

⁹ Voir *Celuy qui garde les patins* où le savetier est le jouet d'un patinier. Ce dernier conte fleurette à la savetière tandis que le mari garde ses patins.

¹⁰ Le sens érotique est attesté dès 1408. C'est ensuite le mot peloter qui a pris cette acception galante à la fin du XVIII^e siècle. Pelote et pat(t)e désignent la main du galant.

¹¹ Fabliau édité par A. DE MONTAIGLON et G. RAYNAUD, in *Recueil général des fabliaux du XIII-XV^{es} siècles*.

¹² « Entr'eus deus faisoient molt de leur soulas ; / Des meilleurs morsiaus mengeoient à tas / Et le plus fort vin n'espargnoient pas », *Du prestre qui fu mis au lardier*, v.14-16.

Impudeur des savetières

Mais il n'y a que du pain quand elle ne l'est pas »¹³

Le soulas des amants tourne court quand le mari rentre à l'improviste. Le prêtre se cache aussitôt, tout nu, dans un lardier. Le meuble est parfaitement trouvé pour stigmatiser ses péchés ! On note que le mari a attendu que le prêtre fût repu et déshabillé¹⁴ pour le surprendre. Il pousse sa vengeance jusqu'à vouloir vendre le meuble sur le marché, au grand dam de l'impudent. Sur un plan anthropologique, rappelons que les fonctions alimentaires et sexuelles sont également impudiques¹⁵.

En moins de deux cents vers, ce fabliau déroule les thèmes importants de l'impudeur, le corps dénudé repu de nourriture et le regard de l'autre -la fille, le savetier, puis le frère du prêtre. On peut s'interroger sur la moralité du fabliau. Le corps du délit (prêtre nu) est considéré comme une marchandise : il est enfermé dans un lardier et acheté au prix fort par son frère¹⁶ :

*Puis il fit mettre le lardier en un endroit
Où il put faire sortir son frère discrètement
Il se montra bon ami pour cette affaire de réputation
Car il le préserva d'une grande honte¹⁷.*

La transaction pécuniaire permet de « dédommager » la partie lésée (le mari) et de se débarrasser du dommage (le prêtre)¹⁸. On voit que le lien familial et le lien adultère jouent sur l'impudeur et le dévoilement. Le premier permet de révéler l'impudeur (fille et son père) ou de la voiler au regard d'autrui (prêtre et son frère). Le lien adultère masque l'impudeur (amant dans le lardier) mais le dévoilement est toujours possible (amant craignant le regard des autres, mari ou acheteurs).

Pourquoi la savetière éprouve-t-elle le besoin de tromper son mari ? Elle lui reproche principalement de ne pas remplir ses devoirs conjugaux :

*« — Avec toi, je n'ai ni joie ni plaisir
Pas le moindre divertissement.
Voici plus de sept semaines*

¹³ « De bonnes viandes fet venir céens, / Et ma mère fait tartes et pasteiz ; / Quant la table est mise l'en m'en donne assez, / Mès n'y ait que du pain quant vous mouvez », *id.*, v.29-32.

¹⁴ Le texte utilise le mot *despoillé*, *id.*, v.53.

¹⁵ Marco FERRERI, dans *La Grande Bouffe*, joue sur cette double impudeur. Il n'est pas surprenant que ce long métrage ait fait scandale lors de sa présentation à Cannes en 1973.

¹⁶ Le savetier fait monter le prix de ce meuble exceptionnel que le frère obtiendra à vingt livres pour épargner la honte publique au prêtre.

¹⁷ « Puis fist le lardier en tel lieu porter / Où privéement mist son frère hors ; / Bon ami li fu à cel besoing los, / Quar d'avoir grant honte li garda son cors », *id.*, v.157-160.

¹⁸ « Je crois que jamais depuis résolument il n'aima la femme d'un savetier » (Je croi c'onques puis ne li prist pourpens / D'amer par amours fame à Cavetier), *id.*, v.165-166.

Qu'on n'a pas couché ensemble »¹⁹

Pourtant la savetière est une femme attirante. Ses appas ne laissent pas indifférent :

*« — Vous êtes assez grasse et grosse
Et forte, Dieux ! Quels tétons ! »²⁰*

Le mari et l'amant sont également émoustillés mais n'ont pas le même accueil. Le prêtre se sent « ardent comme la braise »²¹ en pensant à sa maîtresse, il le lui dit :

*« — J'userai de vous selon mon bon plaisir
[...] Ma mignonne
Tu es à ma disposition »²²*

Elle s'offre à son amant :

*« — Je suis toute à vous, au nom de Dieu
Disposez de moi tout à loisir »²³*

Le savetier vante les charmes de sa femme avec trivialité : « quelle poitrine » (v. 13), « mon doux cuninnet »²⁴, « oncques ne fustes mieulx torché »²⁵, « Ha ! je vous fourbirai »²⁶. Ses allusions vulgaires provoquent la colère de la savetière.

Certaines farces montrent un savetier jaloux qui piège ses rivaux et prive la volage de son « soulas ». Inversement, quelques pièces font de la savetière une épouse fidèle exposée à l'impudeur de la gent masculine.

1.2. Une femme outragée

La savetière est parfois l'objet de la concupiscence des hommes, à son corps défendant. L'ingénue est la proie des assauts lubriques d'un moine (*Le Savetier, le Moine et la Femme*) ou d'un juge paillard (*Drois de la Porte Bodès*). Les pièces brosent le portrait pervers d'un mari mettant à mal la pudeur de sa femme en usant de la parole comme d'une arme.

Le savetier, bien averti de la lubricité du moine, lui tend un piège. Il vante la beauté de sa femme et son heureuse nature :

¹⁹ « A toy n'a soulas ne plaisir, / Nul esbatement quelconque. / Si a plus de sept semaines / Que ne fistes cela », *Le Savetier Audin*, v. 11-14.

²⁰ « Vous estes assés grosse et grace / Et refaicta, Dieux ! quelz tetins ! », *Farce du Patinier*, v. 56-7 (réplique du patinier).

²¹ « Ardant comme ung tison », *id.* v. 172.

²² « De vous ferai à mon plaisir [...] Ma godinette / Or vous tien-je si à mon gré », Martin DE CAMBRAI, v. 281 et v. 284-285.

²³ « Je suis toute à vous, se m'ait Dieu(x). / Faire povez tout à loysir », *idem.* v. 282-283.

²⁴ Cuninnet désigne le « lapin » ou le « sexe féminin », *id.*, v. 6.

²⁵ « Jamais vous ne fûtes mieulx lessivée » *id.*, v. 10.

²⁶ « Je vais te nettoyer », *idem.* v. 12.

Impudeur des savetières

« — Elle, elle a un corps magnifique,
Un nez parfait, une bouche rieuse,
On dirait une statue,
Et elle aime rire.
Si je veux pleurer, elle pleure,
Elle rit et pleure à la même heure.
Je fais d'elle ce que je veux
[...] Elle me saute au cou
Avec grâce et d'une telle manière :
Jamais Dieu en son église
Ne fut fêté comme je le suis »²⁷

Le champ lexical du débordement affectif est développé dans les répliques des deux hommes : « devant tout chascun me baise »²⁸, « elle t'acolle »²⁹, « elle me vient saillir au col »³⁰, « Je baise ung petit nue à nue/ Sa bouchette tant seulement »³¹, « volontiers vous la baiserez [...] elle viendra hastivement vous baiser »³², « se puis baiser sa douce face »³³. Le polyptote³⁴ du verbe baiser met en parallèle les prétendues marques d'affection de la savetière et les promesses fallacieuses du mari. Le moine concupiscent doit « despouiller froc et pelisse »³⁵ et endosser les habits de savetier, par cette impudeur il obtiendra les faveurs d'une impudique.

La farce des Drois de la Porte Bodès est entièrement fondée sur le contraste parole/silence, cette antithèse est la clé de lecture de la pièce. Les époux se disputent à cause d'une porte ouverte qu'aucun d'eux ne veut fermer. Ils passent donc un accord : « Le premier de nous qui parlera fermera la porte »³⁶. La curieuse attitude des

²⁷ « Elle vous a ung corps tant gent, / Ung nez faictifz, bouche riant, / Et est faicte comme de cire/ Et si ne demande que rire. / Si je veuil plourer, elle pleure, / Rire et plourer tout à une heure. / Je fois d'elle ce que je veulx [...] Elle me vient saillir au col / Par tel façon et par tel guise:/ Onques dieu ne fut enz tel eglise / Ainsi [f]jestoyé que je sui », *Le Savetier, le Moine et la Femme*, v.110-116 et v.127-130.

²⁸ « Elle m'embrasse devant tout le monde », réplique du savetier dans *Drois de la porte Bodès*, v. 122.

²⁹ « Elle, elle se jette à ton cou » réplique du moine, *idem*, v. 124.

³⁰ « Elle vient me sauter au cou » réplique du savetier, *idem*, v. 127.

³¹ « Je l'embrasse doucement, directement sur la bouche seulement » réplique du moine, *idem*, v. 133-134

³² « Elle acceptera volontiers vos baisers [...] et elle viendra aussitôt vous embrasser », réplique du savetier, *id.*, v. 136 et v. 141-142

³³ « Je peux embrasser son doux visage » réplique du moine, *id.*, v. 148.

³⁴ La polyptote est une figure de répétition jouant sur les mots issus d'une même racine (baise, baiser, baisera...). Voir mon ouvrage, *Petit manuel de stylistique*, 2008, De Boeck-Duculot, Bruxelles.

³⁵ « Se dépouiller de son froc et de sa pelisse » dans *Drois de la porte Bodès*, v. 139. Rappelons que le froc est un surplis ecclésiastique, le verbe défroquer en est tiré.

³⁶ « Quiconques premier parlera / D'entre nous deulx l'uys fermera » *Drois de la porte Bodès*, v. 136-137.

époux alerte un juge qui passait par hasard. Le vœu de silence crée un premier niveau dynamique :

*Bouche ouverte et Porte fermée > Action des époux
vs Bouche fermée et Porte ouverte > Inaction des époux*

Un second niveau offre une autre lecture. La savetière crie pour défendre sa pudeur devant le harcèlement sexuel du juge. Le silence du mari a encouragé sa lubricité : quand un mari est sourd et muet pourquoi ne pas profiter de sa femme ?

*Bouche ouverte et Porte fermée > Pudeur protégée
vs Bouche fermée et Porte ouverte > Pudeur outragée*

Le Savetier, le Moine et la Femme et Les Drois de la Porte Bodès révèlent l'attitude contre nature des hommes lubriques. Un harceleur ne peut profiter de son statut social pour outrager la pudeur de la savetière. Un moine est bien placé pour connaître le serment sacré du mariage et le péché de luxure. Un juge médiéval sait que le viol est très sévèrement puni dans tous les tribunaux. La fin des farces place le savetier dans les lieux des abuseurs, monastère ou prétoire, comme pour stigmatiser sa coupable inaction. La perversité de ces textes consiste à faire subir à la savetière les outrages sexuels sous les yeux de son époux impuissant. Dans *Les Drois de la Porte Bodès*, la sanction est sévère. Comme il n'a pas défendu la pudeur de sa femme harcelée par un impudent, les « statuts » du prévôt de *la Porte Bodès* lui apprennent « Que l'homme doit estre servant / De sa femme en toutes manières »³⁷ et l'obligent à devenir son esclave. Dans *Le Savetier, le Moine et la Femme*, le savetier deviendra à son tour un objet de harcèlement sexuel.

2. Impudence de la savetière

Quand l'impudique savetière devient impudente, sa sexualité est une arme pour tourner en ridicule son mari jaloux. L'image d'une femme provocante donne lieu à des farces plus ou moins vulgaires.

2.1. Farces de l'outrance

Quand les moqueries contre le savetier sont exclusivement d'ordre sexuel, les pièces sont caricaturales et l'impudente savetière agit de concert avec une comparse, une lanterneuse ou une harengère.

Queues troussées et Femmes qui font accroire à leurs maris de vieilles que ce sont lanternes confrontent les maris trompés aux épouses volages qui mènent la danse. Ces pièces jouent sur les mots. Les queues sont les « traînes » trop longues des robes que les femmes doivent trusser « raccourcir » car elles « portent la culotte ». La vieillesse est à la fois « la membrane gonflée d'air », donc « une baliverne », mais aussi « la vessie remplie d'urine ». L'infidélité des femmes et la jalousie des maris créent

³⁷ « Que l'homme doit être le serviteur de sa femme en toute occasion », *id.*, v. 337-338.

Impudeur des savetières

de nombreuses disputes. *Les Queues* s'ouvre sur une querelle entre le savetier Michault et le lanternier Macé, chacun étant convaincu de l'infidélité de la femme de l'autre :

« MACE

— *Ta femme ? Mais non ! par mon âme,*

Selon moi, elle s'entretient et

Elle étudie la légende

Avec les clercs de notre église [...]

MICHAULT

— *Elle, elle sert, parbleu, de provision*

Dans la chambre de quelque prêtre

Et l'on ne saurait lui trouver meilleur endroit »³⁸

La savetière est si bien rompue au jeu de la dissimulation que sa bonne réputation ne fait aucun doute :

« MACE

— *Mais la tienne tu ne la blâmes pas ;*

C'est un bon mariage ;

On ne peut pas la blâmer ;

C'est ce qui en fait une femme honnête ;

Elle va s'amuser. Que veux-tu ?

MICHAULT

— *Ma foi ! avec toute la force de mon âme*

Je ne fus jamais cocu ! »³⁹

La savetière se vante de ses talents de menteuse auprès de la lanternière⁴⁰ et de maître Aliborum⁴¹. Elle semble plus habile que sa comparse et le savetier plus crédule. Les deux femmes⁴² trouvent hors de chez elles des amants propres à les

³⁸ « MACE Ta femme ? Nenny, par mon âme, / Je croy bien qu'elle se devise / Et qu'elle étudie la légende / Avec les clercs de notre église [...] MICHAULT Elle (=lanternière) est par bieu, en garnison, / En la chambre de quelque prestre / Et on ne la sçaurait mieulx mettre Queues Troussées », v. 17-20 et v. 27-29.

³⁹ « MACE Mais la tienne tu n'en dis blasme ; / Elle fait le lit de son maistre ; / Elle n'y peut avoir nul blasme ; / C'est ce qui la fait preude femme ; / Elle va jouer. Que veulx tu ? MICHAULT Foy que doy vertu mon âme, / Si ne fus-je jamais cocu ! », *id.*, v. 30-36 et v. 38-39.

⁴⁰ « En luy (savetier) faisant acroire songes / Je cuide que luy ai songé / Plus de cinq cens milles mensonges (« En lui faisant avaler des histoires, je crois bien qu'il a avalé plus de cent mille mensonges ») », *id.*, v. 114-116

⁴¹ Le savetier jaloux ne sait pas qu'il est cocu : « ALIBORUM Et aussi vous le faictes coux. / SAVETIÈRE Dea, voire ! Mais il n'en scet rien (« ALIBORUM Et vous aussi le faictes cocu / SAVETIÈRE Dieu, bien sûr ! mais il n'en sait rien ! ») », *ibid.*

⁴² Les femmes sont distinguées par l'adjectif numéral : la lanternière est « la première » et la savetière « la seconde », d'où une confusion au vers 213 (faussement attribuée à la savetière).

satisfaire⁴³ : « ces gens de guerre / Qui contentent si bien leurs dames »⁴⁴. Déshonorer les maris par leur impudeur est un fait acquis : « Par bieu, nous les ferons infames ! »⁴⁵. À la fin de la pièce, elles les humilient en faisant installer sur leur traîne des miroirs, les maris découvrent qu'ils ont des oreilles de veau⁴⁶ !

Dans les *Vessies*, les deux femmes sont des harengères qui s'insultent⁴⁷ en listant leurs amants respectifs : gens « des Carmes » (v. 36), « gens d'armes » (v. 37), « deux couturiers » (v. 107), « ung vieulz moyne » (v. 110). Les maris, revenus de la taverne, entendent la dispute et comprennent l'infidélité de leur femme. Elles profiteront de leur ivrognerie pour instiller le doute en eux. Ils disent que les vessies sont des lanternes et le proverbe est alors mis en application. Ils sont contraints d'affirmer que « il n'y a en Paris / Plus preudes femmes »⁴⁸. La fin de la pièce marque leur totale la soumission des maris à leurs épouses volages :

*« C'est parfait de vous tenir à carreau.
Contentez ceux que vous aimez,
Vous y parviendrez tous les jours
Et y arriverez
Pour autant que je veuille
Tant que vous tiendrez votre promesse »*⁴⁹

Dans les deux cas, l'impudeur est démasquée mais les impudentes ridiculisent de surcroît les cocus : ils doivent dire que leur femme est honnête ! Le double jeu⁵⁰ du secret et de la révélation permet de mettre en scène l'impudeur. Les maris se savent trompés et prétendent ne pas l'être.

⁴³ « Le grant monsieur qui nous fist / L'autre jour si bonne chère / Si m'a mandé par son petit / Gars, que nous ne demourions guière (« Le beau monsieur qui nous a si bien / Accueillies l'autre jour / Il m'a envoyé son garçon / Pour que nous ne tardions pas ») » réplique de la savetière, *id.* v. 73-76.

⁴⁴ « Ces guerriers qui savent si bien s'occuper de leurs dames », *id.*, v. 127-128.

⁴⁵ « Parbleu ! nous les déshonorerons », *id.*, v. 126.

⁴⁶ « Je ne scet moy que c'est-à-dire. / Je y vois deux oreilles de veau, / N'esse pas un miroer nouveau ? (« Je ne sais pas ce que cela veut dire/ Je vois deux oreilles de veau/ N'est-ce pas un nouveau miroir ? ») », *id.*, v. 331-335.

⁴⁷ Les noms d'oiseaux volent : « maquerelle » v. 60 et v. 115, « truande, paillarde, mastine » v.65, « ordre vieille paillarde » v. 97 et v. 133, « ribaude » v. 100, « paillarde, coquine, truande » v. 137.

⁴⁸ « Il n'y a pas à Paris plus honnêtes femmes », *Vessies*, v. 301-302.

⁴⁹ « C'est bien fait de faire voz rans / Plaisir à ceulx que vous aymez, / Ilz vous font tous les jours gagner / Et feront au temps advenir/ Pour tant je ne vueil plus tenir / Parolles jamais nullement » *idem*, v. 319-324.

⁵⁰ Les impudiques sont secondées par un personnage extérieur : maître Aliborum dans les *Queues* ou une vieille femme dans les *Vessies*.

2.2. Maris piégés

Parfois, la savetière piège son mari avec la complicité de son amant. L'impudeur du couple illégitime ridiculise le mari trompé. Dans Martin de Cambrai, le cocu a le mauvais goût de se montrer jaloux. Un jeu de rôles fait revêtir à chacun des personnages masculins l'habit qui convient à sa conduite : le curé, celui de diable, et le mari, celui de nigaud. Il s'agit de donner une leçon au savetier en utilisant les dons innés de l'amant. Le stratagème est fondé sur une malédiction performative : « Que le diable t'emporte ! ». Dès que le mari maudit sa femme, le curé, grimé en diable, apparaît et enlève la savetière. Pour savourer ce bon tour, cette dernière retourne au logis en prétendant revenir des Enfers. Commence alors le récit infernal des âmes damnées hantant les lieux :

*Ce sont toutes sortes de gens
Des couturiers, des boulangers
Des drapiers, des cordonniers,
Principalement des savetiers
[...] Je crois de façon sûre et certaine,
Par ma foi, qu'ils y sont tous
Et il y a tant de jaloux parmi eux
Qu'on ne sait où les mettre⁵¹.*

Tel est le but de cette machination, le mari ne doit plus jamais manifester sa jalousie et accepte la punition de sa femme :

*« — Tenez voici cette ceinture
Que je vous donne en gage de paix.
[...] Vous êtes Martin de Cambrai
Vous la porterez au-dessus du cul »⁵²*

Porter une ceinture à la mode du XIV^eme (sur les hanches) et non du XV^e siècle (à la taille) est à double sens : le jaloux est trop « vieux jeu » et un sot facile à mystifier. Le jeu de mot sur ceint et saint permet d'associer la ceinture, gage de sa niaiserie, et saint Martin⁵³.

Le Savetier Calbain présente un autre jeu de rôles. Pour ne pas offrir de robe à sa femme Colette, le savetier répond en chanson à toute question, la faisant enrager. La farce est construite sur la figure de dérivation robe / desrober et la polysémie du verbe dérober : « ôter une robe » et « voler ».

⁵¹ « Ce sont des gens de toutes façons / De couturiers, [de] boulangiers, / De chaussetiers, de cordouenniers, / Principalement de savetiers [...] Je cuide et croy certainement, / Par ma foy, qu'il y seront tous. / Et si y a tant de jaloux / Que on ne sçait où les bouter », Martin DE CAMBRAI, v. 441-444 et v. 446-449.

⁵² « Or tenez donc(ques) celle sainture, / Que je vous donne en paix faisant. / [...] Vous estes Martin DE CAMBRAI : / Vous en estes saint sus le cul », *id.*, v. 466-467 et v. 476-477.

⁵³ Sur l'expression « estre ceint sur le cul comme saint Martin », voir TISSIER, *op.cit.*, t.12, 1998, p. 148-152.

Pour Colette, le verbe est utilisé à la voix active et signifie « voler » :

*Si je demande une robe,
Il pense que je le desrobe
Et je n'ai pas même un corset*⁵⁴

Pour le savetier, le verbe pronominal est synonyme de « se soustraire » :

*Voilà comment je me desrobe.
En chantant, je la tiens à distance*⁵⁵

Colette drogue le vin du savetier, sur les conseils de Thomalin, pour le dépouiller. À son réveil, le mari s'aperçoit du vol mais la savetière retourne contre lui le jeu du « fou chantant » :

*«— Je crois que vous vous jouez de moi
Arrêtez-là vos chansons
[...] Parbleu, il n'y a rien de drôle là-dedans !
Ne veux-tu pas me rendre ma bourse ? »*⁵⁶

La pièce se termine sur des nouvelles figures de style :

*Tel trompe au loing, qui est trompé.
Trompeurs sont de trompes trompez ;
Trompant trompetez au tromp[é] :
L'homme est trompé*⁵⁷

À la figure de dérivation sur tromper s'ajoute une antanaclase⁵⁸ : pour la savetière, le verbe signifie « être infidèle » (premier sens) et pour le savetier « piéger » (second sens).

Martin de Cambrai et Savetier Calbain présentent des jeux de mots, marquant la complicité de la maîtresse et de l'amant face au mari impuissant. Le traitement de l'impudeur paraît assez proche mais on décèle des différences. Dans Martin de Cambrai, une dispute conjugale ouvre la pièce sur une bordée impudique d'injures. Les échanges salissent, au sens propre, les interlocuteurs : « merde en tes joues » au vers 28, « va-t-en chier » au vers 29, « cul brenneux »⁵⁹, « tout plein de poux » au

⁵⁴ « Si je demande à avoir robe, / Il semble à veoir que (je) le desrobe. / Je n'ay pas ung povre corset », Savetier Calbain, v. 9-11

⁵⁵ « Voilà comment je me desrobe. / Par chanter je la tiens en lesse », *id.*, v. 228-229.

⁵⁶ « Je croy que de moy [vous] raillez. / Laissez là vostre chanterie / [...] Par bieu, je n'y treuve que rire ! / Me veulx-tu point rendre ma bourse ?, (« Je crois que vous vous moquez de moi/ Arrêtez ces chansons [...] / Parbleu, c'est bien assez ri / Veux-tu me rendre ma bourse ? ») », *id.*, v. 300-301 et v. 311-312.

⁵⁷ *Id.*, v. 401-404.

⁵⁸ Cette figure de style répète le même mot en lui donnant deux sens différents. Voir mon ouvrage *Petit manuel de stylistique, op. cit.*

⁵⁹ « Cul merdeux », Martin DE CAMBRAI, v. 38.

Impudeur des savetières

vers 57, « tout plain de taigne » au vers 61, « rogneux, rafleur, mausaingne »⁶⁰. Les métiers salissants et infâmant des parents sont aussi visés : « ton père houssoit les cheminées »⁶¹, « le tien curoit les privez »⁶², « ton grant pere estoit bourreau » au vers 48, « le tien tuoit les chiens » au vers 49. Tout ce que la pudeur réproûve est jeté à la tête de l'autre sans retenue. Dans le Savetier Calbain, la perversité consiste à parler de la nudité de la savetière. La savetière s'en plaint à Thomalin :

« — *Je vous prie de m'accorder l'hospitalité
Et de me prodiguer vos conseils
[...] Premièrement, je suis toute nue
Vous le voyez ...* »⁶³

Colette invite son amant à entrer chez elle sous prétexte que son mari ne veut pas lui acheter de robe. Tout se passe comme si l'avarice de Calbain était le motif des entrées de l'amant et de la nudité de sa femme. L'amant reproche même à Calbain la tenue impudique de la savetière :

« *Quoi ! votre femme est toute nue
Pourquoi ne lui offrez-vous pas en preuve d'amour,
Une robe d'un drap épais ?* »⁶⁴

Non content de profiter des faveurs de la savetière, il exige du mari de quoi vêtir sa maîtresse !

3. La pudeur du savetier

Le savetier est-il concerné par la pudeur ? En général, cette qualité féminine ne s'applique guère aux maris. Pourtant, il semble que le savetier soit gêné par l'impudeur de sa femme.

3.1. Impudeur des cris conjugaux

La pudeur féminine repose essentiellement sur sa chasteté, mais, pour le savetier, une femme acariâtre manque aussi de pudeur. Il brûle de faire disparaître ce dragon impudique.

Même si les scènes de ménage sont continuelles, le savetier est néanmoins gêné par les cris de sa femme :

« — *Holà ! Diable ! Que la voisine
Ne nous cause pas du tort, au nom de Dieu, mon amie !
[...] -Je vous jure que je crierai*

⁶⁰ « Galeux, teigneux, malsain », *idem*, v. 60.

⁶¹ « Ton père ramonait les cheminées », *idem*, v. 40.

⁶² « Le tien curait les toilettes », *idem*, v. 38.

⁶³ *Id.*, v. 164-165 et v. 170-171.

⁶⁴ « Quoy ! votre femme est toute nue/ Que ne luy donnez-vous par amour/ Une robe de quelque drap gros ? », *id.*, v. 209-11

*À la mort ! Croyez-moi sur parole
Que dira-t-on si l'on m'entend ? »⁶⁵*

Lorsque le patinier arrive au « noise » de ses voisins, le savetier tente de minimiser la situation, faisant passer sa femme pour une hystérique :

*« — [...] c'est notre bourgeoise
Qui s'est un peu échauffée
Dieu sait que si je lui donne un coup sur la tête
Elle crie à faire croire qu'on la tue,
Si je l'ai un peu battue
C'est à contre-cœur »⁶⁶.*

Les disputes impliquent tout autant le mari que la femme. Lorsque le savetier commence à la battre et qu'elle répond à sa violence, il n'hésite pas à jouer la victime :

*« — Haro ! ma femme veut me battre,
Au meurtrier, à l'aide, bonnes gens !
[...] Je me rends,
Par ma foi ! Je crie merci,
Mais d'une chose je vous prie
Pour notre honneur à tous deux
De ne pas pousser de cris affreux.
En vous entendant
Si fort crier, les voisins croiront,
Que je vous bats, entendez-vous ? »⁶⁷*

Le savetier craint pour sa réputation. Passer pour un homme qui bat sa femme, même si les faits sont avérés, est déshonorant. En revanche, faire savoir les voisins qu'il est victime d'une femme violente serait acceptable ! C'est pourquoi, dans les deux exemples, il n'hésite pas à crier haro⁶⁸. Selon ce raisonnement pervers, seuls les cris de l'épouse seraient impudiques.

⁶⁵ « Hola ! dea ! craigniez le difame / De la voisine, pour Dieu m'amyé ! / [...] Par mon serment dont je criray / A la mort ! c'es-moy a ce mot / Mais que dira l'en se l'en m'ot ? » Patinier, v. 241-242 et v. 245-247.

⁶⁶ « ... c'estoit nostre bourgeoise / Qui s'estoit un peu eschauffée / Dieu scet se je l'ay bien coiffée, / El crie et semble qu'on la tue, / Si je l'ay je gueres batue / Et m'y suis bien envis bouté », *id.*, v. 263-268.

⁶⁷ « Haro ! ma femme me veult batre, / Au meurdrier, à l'aide, bonnes gens ! [...] Je me rends, / Par ma foy et mercys vous crie, / Mais d'une chose je vous prie / Pour garder l'onneur de nous deux / Que cries ung cry treshideux / Et les voisins qui vos orront / Si haut crier, ilz cuidreont, / Que je vous bate, entendez-vous ? », *Droits de la Porte Bodès*, v. 103-112.

⁶⁸ Dans la procédure de flagrant délit, la victime crie « haro » pour alerter le voisinage du danger imminent. Tout auditeur doit alerter ou arrêter sur le champ l'agresseur pour un

Impudeur des savetières

Pour la savetière, la « noise » de la dispute n'est guère un sujet de honte et les appels au silence de son époux font redoubler ses cris :

« — *Je vous entends bien : À la mort !
Au meurtre ! Mon mari me tue* »⁶⁹

Le thème de la pudeur du savetier et de l'impudeur de la savetière se poursuit avec le patinier qui joue un double jeu. Après avoir badiné avec sa maîtresse, l'amant complotte avec le mari pour piéger sa femme⁷⁰ :

« — *Et je trouverai bien un fait
Contre elle ou une ruse
Qui prouvera
Qu'on lui reproche
Quelque chose qui entache son honneur
Et qu'elle ne saura nier* »⁷¹

Le patinier propose de convaincre d'adultère la savetière. Exhiber son impudeur donnera au mari un moyen de « s'en départir »⁷² et de la « rendre à ses amis » vers 278. Le complotteur expose parfaitement sa vision de la scène :

« — *J'irai trouver ta femme
Et, bavardant avec elle, je lui dirai : « Belle dame
Comment vous portez-vous ? ». Sachez
Qu'en lui demandant de ses nouvelles
Je m'amuserai à la prendre par le cou
Et peut-être à l'embrasser
Sur la bouche ou sur la joue,
Comme font voisin
Et voisine pour jouer* »⁷³

Mais l'impudeur du procédé n'échappe pas au savetier inquiet :

jugement immédiat. Voir PISSARD, 1911, *Clameur de haro*, Caen, et Glasson, 1882, *Historique sur la clameur de haro*, Paris, Larose et Forcel.

⁶⁹ « Je vous entends bien : A la mort ! / Au meurtre ! mon mary me tue », *Drois de la Porte Bodès*, v. 115-6

⁷⁰ Cette idée lui est venue d'une confidence de la savetière : son mari soupçonneux l'a menacée de la « vouloir rendre » à son père.

⁷¹ « Et je trouveroye bien la cause / Sus elle ou telle cautelle / Qu'on la prouveroit estre telle / Qu'elle seroit notée de reproche / D'un cas que son honneur fort touche / Et ne sauroyt le fait nyer », *id.*, réplique du patinier, v. 281-286, *id.*

⁷² « De s'en séparer », *id.* v. 277.

⁷³ « M'en iroye vers ta femme / Baver en disant : « Belle dame / Comment vous est ? », savés-vous bien / En enquerant quoy et combien / Et en jouant l'acolleroye / Et peut-estre la beseroye / En la bouche ou en la joue, / Tout ainsi qu'un voisin se joue / A sa voisine », *id.*, v. 296-304.

« — *N'allez pas m'abuser
En descendant plus bas que la ceinture,
Car je sens que tout le mal
Qui en découlerait
Pourrait me tomber dessus !* »⁷⁴

Le patinier prétend qu'il l'avertira en temps utile grâce à un sifflet. Mais c'est un leurre, il entend profiter à loisir de sa maîtresse. Faire du mari un voyeur captif augmente sa jouissance :

« — *Mes amours, ça c'est sûr,
Font mon bonheur, quand je regarde autour de moi
Sans être sur mes gardes.
C'est plutôt cela aimer
À mon avis
Se donner du bon temps ensemble* »⁷⁵

La gorge, la voix et la poitrine de la bonne « chantre » agrémentent la scène orchestrée par le patinier. Le pervers amant sait satisfaire la savetière qui se confie à lui :

« — *Tout mon être est en joie
Quand j'entends des mots aussi aimables
[...] Vous avez un bien bel accroche-cœur* »⁷⁶

Se sachant observé, il décrit tous ses ébats au témoin caché : « baisés-moy »⁷⁷, « que je vous embrasse » (v. 431), « ung tantet je vous manye »⁷⁸, « vous portés ung œil cy friant »⁷⁹ (v. 443). Cela causera sa perte car le savetier ne supporter pas ce spectacle « impudique ». Il finit par rouer de coups son impudent rival :

« — *Tu te souviendras de cette offense,
Diable, maintenant tu n'auras plus la main,
J'étais tombé en de bonnes mains !* »⁸⁰

⁷⁴ « Alés ne me vueillés jà mescroire / D'aler plus bas de la çainture, / Car tout le mal à l'aventure / Que g'y sens me puist eschoir ! », *id.*, v. 305-308. La tirade a été faussement attribuée au patinier.

⁷⁵ « Je suis eureux, ce say-je bien, / De mes amours, quant g'y regarde / Et ne s'en donne pas en garde, / Mais il en passera par là / Du fait d'aymer que il me semble / Pour esbatre nous deulx ensemble », *id.*, v. 362-367.

⁷⁶ « J'ay le cueur tout esjouy, / D'oyr vos mots si amiables [...] Vous avés de beaulx dorelos », *id.* v. 439-440 et v. 464.

⁷⁷ « Embrassez-moi ! », *id.*, v. 406.

⁷⁸ « Laissez-moi vous caresser un peu », *id.*, v. 436.

⁷⁹ « Votre œil est si ardent », *id.*, v. 443.

⁸⁰ « Or te souviengne de l'offence, / Dea, vous n'en arés hui mains, / J'estoye escheu en de bonnes mains », *id.*, v. 511-513.

3.2. Impudence du savetier

L'image caricaturale que le savetier se fait des femmes en général, et de la sienne en particulier, l'incite à être volontiers provocateur. Son impudence est manifeste lorsqu'il stigmatise « le sexe faible ».

Dans *la Farce du savetier* qui ne respont que chansons le mari provoque sciemment sa femme, l'affrontement conjugal est une vraie lutte des sexes. Les hommes (le savetier Sandrin et son apprenti Naudet) s'opposent aux femmes (la savetière Claudine et sa soeur Isabeau). Dans cette joute verbale, chaque personnage représente un stéréotype. Sandrin est un mal marié que, les babils de sa femme horripilent. Il décide donc de lui répondre en chansons :

« — *Je préfère que la terre fonde
Que d'arrêter un jour de chanter,
Aussi longtemps que ma femme voudra
Me noyer sous ses babillages, ses caquetages !* »⁸¹

Ce savetier a une vision désabusée des rapports hommes-femmes :

« — *L'on ne saurait complètement
Au plaisir des femmes complaire.
Par mes chants ou d'une autre manière
Il fallait que je puisse m'en défaire* »⁸²

Naudet considère que « bien fol est qui se marie » aux vers 2 et 8. Il mène une vie décousue sur le plan professionnel et sentimental, son maître le qualifie de « volaige »⁸³. Pour l'apprenti, les femmes sont des êtres créés pour le malheur des hommes. Il convient de supporter jusqu'à épuisement le bavardage⁸⁴ et le caprice de ces coquettes :

« — *Maître, cela vous coûtera de l'argent
Pour que son corps soit aussi élégant
Que celui de ces bourgeoises
Si apprêtées et si courtoises* »⁸⁵

⁸¹ « Mais je puisse en terre fondre / Si jamais cesse de ch[a]nter, / Quant femme me voudra confondre / Par babil ou par quaqueter !, Savetier qui ne respont que chansons », v. 430-437.

⁸² « L'on ne sçauroit totalement / Au plaisir des femmes complaire. / Par chanter ou par autrement/ Ainsi s'en falloit-il deffaire », *id.*, v. 426-9.

⁸³ *Id.*, v. 3. *Vollaige* signifie originellement « volant », « sans attaches » c'est-à-dire « nomade ». Par extension au domaine amoureux, il a pour sens « infidèle ».

⁸⁴ « Laissez femmes crier et braire / Sans parler à eulx ou répondre / Et vellà qui les fera taire ! (« Laissez les femmes crier et braire / Ne leur parlez pas, ne leur répondez pas ! Voilà qui les fera taire »), *id.*, v. 430-432.

⁸⁵ « Maistre, il vous coustera argent / Pour tenir toujours son corps gent / Comme celuy de ces bourgeoises / Qui sont tant mistes et courtoises », *id.*, v. 154-157.

Face à des caricatures de machistes, des épouses plus nuancées sont dessinées. Claudine est une femme plutôt soumise, son seul vœu est d'obtenir de son mari la robe promise le jour de ses noces⁸⁶. Rappelons qu'il incombe à l'époux de parer sa femme (ornatus) selon sa condition⁸⁷. C'est pourquoi la savetière, aspirant à l'honorabilité, doit être vêtue selon son rang⁸⁸. Ysabeau quant à elle incarne une épouse autoritaire pour se faire respecter de son mari :

« — *Mon mari m'aurait maltraitée
Si dès le début
Je n'avais pas su
Bien lui montrer les dents* »⁸⁹

Selon elle, la violence est le bon moyen de prévenir la goujaterie des hommes :

« — *Qu'aujourd'hui vous le traitiez bien,
Il en deviendra plus féroce
Envers vous, gare aux coups !
Aimable avec une brute, vous serez rossée
Rude avec lui, vous serez caressée !* »⁹⁰

Dans cette pièce, les personnages secondaires poussent souvent le savetier et la savetière à radicaliser leur position. L'impudence du savetier est renforcée par le soutien de son apprenti, la savetière est entraînée par sa sœur à injurier son mari. Le duo masculin aura raison des deux femmes qui abandonnent le combat et quittent les lieux. Chacun a révélé le visage que l'autre sexe se faisait de lui : les femmes sont des coquettes insatisfaites, les hommes des mufles avarés.

Enfin, dans des cas extrêmes, le savetier ou un comparse peuvent jouer eux-mêmes le rôle de la savetière. Le travestissement est le moyen le plus caricatural de représenter le sexe opposé. Ce transformisme est utilisé dans deux farces à des fins différentes. Dans *Le Chaudronnier, le Savetier et le Tavernier*, le savetier contraint le chaudronnier à jouer le rôle de sa femme tandis qu'il contrefait l'enragé. Le pseudo couple compose un numéro destiné à faire fuir un créancier, le tavernier. La scène de folie jouée par le savetier ressemble beaucoup aux querelles conjugales que nous

⁸⁶ *Id.*, v. 120-123.

⁸⁷ Les trois obligations conjugales sont : *entretien, instruction et correction de l'épouse*. Voir Silvana VECCHIO, « La bonne épouse », in *Histoire des femmes en Occident. Le Moyen-Âge*, édit. cit., p. 130.

⁸⁸ « Pas ne demande estre si frisque / Car seulement veulx sur ma fique / Maintenir ung peu nostre estat (« Je ne demande pas à être pimpante / Je veux seulement avoir l'air de mon rang ») », *id.*, v. 158-160.

⁸⁹ « Ainsi m'en eust fait mon mary, / Si du premier commencement t/ Ne luy eusse estroitement / Montré des dents », *id.*, v. 249-252.

⁹⁰ « Qu'uy prie à vous luy bailler belle, / Il en deviendra plus rebelle / Envers vous et si vous batra ! / Flatez villain, il vous poindra./ Torchez-le, il vous sera doux ! », *id.*, v. 256-60.

Impudeur des savetières

connaissions. La femme est injuriée : « Et venez çà, vieille paillard »⁹¹ et frappée. Le chaudronnier s'en plaint :

« — *Morbleu, tu m'as blessé
... Tu m'as donné
Un énorme coup sur le crâne* »⁹²

L'impudence du savetier révèle sa nature profonde : les autres personnages sont des marionnettes qu'il manipule à sa guise. Le travestissement du chaudronnier montre que, pour mystifier le monde, il a suffi d'imaginer une belle dispute conjugale !

Dans *Le Savetier, le Moine et la Femme*, le savetier va jusqu'au bout du fantasme qui le taraude, en piégeant à nouveau un moine lubrique (voir supra). Pour ce faire, il se déguise lui-même en savetière, suivant la suggestion de sa propre femme :

« — *Vous mettez ma robe.
Quand vous serez habillé,
En sa chambre vous irez.
Je vous assure que, quand il vous verra
Ainsi habillé, il pensera
Que c'est moi, j'en suis certaine* »⁹³.

La mystification fonctionne si bien qu'il aguiche le moine, puis il est harcelé par le portier du monastère. Il inflige une bastonnade au religieux qui le considère comme « une diablesse » au vers 534, qui l'a rendu « infames » au vers 535. En revanche, le savetier aura bien du mal à se défaire du portier car son attitude récalcitrante semble l'aguicher :

« — *Hélas ! Madame, pitié mon Dieu !
Palsambleu ! Comme elle est rebelle !
Que vous êtes belle
Et bonne, par mon sacrement* »⁹⁴

L'habit fait le moine, peu importe aux deux agresseurs que le savetier ait l'air d'une vraie femme ou non, il fera l'affaire puisqu'il porte une robe ! Le savetier aura préservé la pudeur de sa femme au prix de la sienne !

⁹¹ « Venez là, vieille coquine », *Le Chaudronnier, le Savetier et le Tavernier*, v. 177.

⁹² « Par la morbieu, tu m'as blessé/ ... Tu m'as frappé/ Si grant coup dessus la cervelle », *id.*, v. 194-196.

⁹³ « Ma robe je vous vestiray. / Quant habillé serez, / En sa chambre vous en yrés. / Je sçay de vray, quant vous verra / Ainsi habillé, il cuydera / Que ce sois-je, j'en suis certaine », *Le Savetier, le Moine et la Femme*, v. 460-465.

⁹⁴ « Helas ! dame, pour Dieu mercy ! / Sang bieu, comme elle est rebelle ! / Que vous estes belle/ Et bonne, par mon sacrement », *id.*, v. 562-565.

Conclusion

La société médiévale impose aux femmes mariées de strictes exigences : « il faut se borner aux relations nocturnes, esquiver la nudité, ne pas provoquer la volupté des gestes, des chants ou des attitudes immodestes. Il est recommandé de ne pas abuser de la table, l'excès de viande et de vin enflamment le désir charnel »⁹⁵.

Les farces qui mettent en scène la savetière jouent sur tous ces interdits et cette femme semble être l'incarnation de l'objet du désir masculin. Pudeur et impudeur prennent alors différentes formes dans ces pièces à rire où épouse, époux et amant sont amenés à se jouer les uns des autres. Pour la savetière, la pudeur réside essentiellement dans le respect des lois sacrées du mariage. Elle est présentée comme impudique dès qu'elle demande à ses amants de remplacer un mari qui ne remplit plus ses devoirs conjugaux. En revanche, les hommes attendent à sa pudeur dès qu'elle est fidèle : la pudique savetière devient alors un objet sexuel offert à la lubricité des hommes. Pour le savetier, la pudeur consiste à garder secrets ses problèmes conjugaux. Il redoute que le voisinage sache qu'il est cocu (sa femme révélant ainsi ses carences sexuelles) et surtout qu'il bat sa femme (les cris et les coups sont acceptables si l'on pense qu'il est la victime !). Exposer au su et au vu du monde les déficiences de sa vie conjugale est une véritable impudence. Pour l'amant, l'impudeur est une composante essentielle de son plaisir. Il fait preuve d'une perversité certaine : le prêtre est un obsédé sexuel et le patinier un exhibitionniste !

La morale sexuelle médiévale, fondée sur la supériorité du « sexe fort » et la modestie du sexe faible⁹⁶, est singulièrement mise à mal. Les farces donnent des hommes et des femmes des portraits moins caricaturaux qu'on ne pourrait l'imaginer. L'image de la savetière est contrastée, elle montre que les pièces à rire savent aussi faire réfléchir. Il est frappant de voir combien notre personnage incarne cette conception médiévale de la féminité que Christiane Klapisch-Zuber définit ainsi :

« La femme est à la fois Eve et Marie, pécheresse et rédemptrice, mégère conjugale et dame courtoise. Parmi ces facettes, le féminin ne choisit pas, il juxtapose. Ainsi se dérobe-t-il obstinément à la quête sur sa nature propre, qui ressortit au spirituel, chichement mesuré, et au corporel, où on l'a tôt enfermé »⁹⁷.

Références bibliographiques

1. COHEN, Gustave (1949), *Recueil des farces inédites du XVe siècle*, The Mediaeval Academy of America, Cambridge Massachussets.
2. COPITZ, Claudia (1990), « Les femmes et le travail », in C. KLAPISCH-ZUBER (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le Moyen-Age*, Paris, Plon, p. 305-19.

⁹⁵ Jacques ROSSIAUD, 1999, « La sexualité », in Le Goff et Schmitt dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, p. 1070-1071.

⁹⁶ *Id.*, p. 1073 et sq.

⁹⁷ « Masculin / Féminin », in *Dictionnaire raisonné...*, p. 667.

Impudeur des savetières

3. HALBA, Eve-Marie (2008), *Petit manuel de stylistique*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
4. HALBA, Eve-Marie, (2005), « Les cris du savetier dans les farces françaises du XVe siècle », in *Emotions in the heart of the city (14th-16th century)*, Tunhout (Brepols), p. 223-242.
5. GARCIA LORCA, Federico (1984), *La savetière prodigieuse*, Gallimard, Paris.
6. KLAPISCH-ZUBER, Christiane (1999), « Masculin / Féminin », in J. LE GOFF et J.C. SCHMITT, *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, p. 655-668.
7. OWEN HUGHES, Diane (1990), « Les modes », in C. KLAPISCH-ZUBER (dir.) *Histoire des femmes en Occident. Le Moyen-Age*, Paris, Plon, p.147-169.
8. VECCHIO, Silvana (1990), « La bonne épouse », in C. KLAPISCH-ZUBER, *Histoire des femmes en Occident. Le Moyen-Age*, Paris, Plon, p. 117-146.
9. ROSSIAUD, Jacques (1999), « La sexualité », in J. LE GOFF et J.C. SCHMITT (dir.), *Dictionnaire raisonné de l'Occident médiéval*, Paris, Fayard, p. 1070-1071.
10. TISSIER, André (1986-1998), *Recueil des farces françaises 1450-1550*, Paris, Droz, tomes 1 à 12.

Pour citer cet article

Eve-Marie HALBA, « Impudeur des savetières dans les farces françaises du XVe siècle », *Paradigmes*, vol. V, no Spécial 02, 2022, p. 171-190.